

CRISE DE L'ÉNERGIE, L'AGGLO AGIT !

Pour agir plus vite et plus fort face à la crise énergétique que nous traversons, l'Agglo a décidé de déployer un plan d'actions particulier qui entre en vigueur le 7 novembre 2022.

Le plan de Cœur d'Essonne Agglomération vise à compléter des actions déjà mises en place ces dernières années dans le sens de la transition énergétique du territoire.

L'Agglo a pris de nouvelles mesures à impact immédiat, pour contribuer à l'effort national de sobriété, surmonter la crise énergétique majeure que nous vivons et engendrer des économies financières et énergétiques.

Quelques actions significatives sont mises en place pour accélérer la réduction des consommations de nos équipements et de nos réseaux d'éclairage public en complément des investissements de transition écologique et énergétique déjà engagés ou délibérés par les élus.

La nouveauté porte sur 4 actions principales qui vont être mises en œuvre dès le 7 novembre 2022 et qui permettront de limiter les impacts budgétaires liés à l'explosion des prix de l'énergie :

- Lancement d'un plan d'extinction nocturne de l'éclairage public
- Extinction des éclairages nocturnes extérieurs de tous les bâtiments administratifs et équipements de l'Agglo.
- Baisse de 1°C des températures de chauffage dans tous les bâtiments administratifs, culturels et sportifs de l'Agglomération (hors petite enfance).
- Baisse de 2°C des températures des bassins dans l'eau de nos 6 piscines, soit 26°C, en respectant les protocoles de l'ARS

Ces mesures n'empêcheront pas d'assurer toutes les missions de service public de l'Agglomération, avec l'ensemble des équipements communautaires ouverts aux habitants tout en maintenant de bonnes conditions de travail pour les agents.

Par ailleurs, si la crise s'aggrave, il y a un risque que l'ouverture de certains équipements soit remise en cause et les élus devront alors prendre de nouvelles mesures.

Pour surmonter cette crise, il est de la responsabilité de chacun de participer à l'effort collectif par quelques gestes simples et efficaces pour baisser nos consommations et donc nos factures.

C'est pourquoi une sélection de 10 éco-gestes simples, efficaces, accessibles à tous et faciles à mettre en place au quotidien est présentée aux habitants pour réduire la consommation énergétique des foyers et ainsi faire des économies. Beaucoup d'autres gestes existent et peuvent être consultés sur le site internet de l'ADEME et l'Agence de la transition écologique.

L'ambition de Cœur d'Essonne Agglomération est de porter collectivement ce plan de sobriété énergétique à travers des mesures simples et opérationnelles pour encourager et inciter à la baisse des consommations.

Contact Presse : Aly Bathily - Chargé de communication Événementiel et Relations presse

Tél. : 01 69 72 17 81 / a.bathily@coeuressonne.fr

